

PROCES VERBAL de la 90^{ème} ASSEMBLEE GENERALE

Jeudi 2 mai 2024 18h00

Château de Colombier, salle du Rütli

Présidence :	M. André Duvillard, président
Comité :	Philippe Donner, Didier Robert, André Schaad
Présents :	42 membres (selon liste annexée)
Excusés :	17 membres

Le président ouvre la 90^{ème} assemblée générale ordinaire, en souhaitant la bienvenue aux membres et invités présents. Cette assemblée est un peu spéciale. D'une part, il s'agit de la première qu'il préside et d'autre part elle marque le nonantième anniversaire de notre association. En effet, le 8 mai 2034, se constituait l'Association des Amis du Château dont le but premier était de réunir les fonds nécessaires à la décoration de ce qui deviendra la salle du Rütli dans laquelle se déroule notre manifestation statutaire.

L'ordre du jour comprenant 12 points, ne demandant aucune modification est adopté à l'unanimité.

1.	Salutations et hommage aux disparus :
	Le président salue la présence des invités qui nous font l'honneur et l'amitié d'être parmi nous ce soir, à savoir : - Monsieur Thierry Michel, chef du service de la sécurité civile et militaire (SSCM) - Monsieur le Conseiller national Damien Cottier, orateur invité Les invités suivants se sont excusés : - M. le CE Alain Ribaux, chef du Département de l'Economie, de la Sécurité et de la Culture (DESC), - M. le brigadier Peter Baumgartner, commandant de la FOAP Infanterie à Colombier, - M. Sami Hafsi, commandant de la Police Neuchâteloise, - Mme Marie-Thérèse Bonadona, cheffe du service cantonal de la culture - Mme Camille Jéquier, directrice du Musée et Château de Valangin, - M. Patrice Allanfranchini, conservateur du musée de la Vigne et du Vin Par ailleurs, 32 personnes seront présentes au repas servi à la salle des Chevaliers. En respectant la tradition, l'assemblée honore la mémoire des membres décédés au cours de l'exercice écoulé, de proches de nos membres, ainsi que celles des toujours très nombreuses victimes des conflits armés actuels, notamment le grave conflit qui se déroule en Ukraine. Le Président demande à l'Assemblée de se lever pour une minute de silence.
2.	Procès-verbal de la 89^{ème} Assemblée générale du jeudi 11 mai 2023 :
	Ce document étant disponible sur notre site internet chacun a pu donc en prendre connaissance préalablement à l'assemblée. Sa lecture n'est pas demandée ; on n'enregistre aucune remarque ou correction. Il est accepté à l'unanimité, avec remerciements à son auteur.

3.	Rapport du président :
	En préambule le président revient sur les origines de notre association, presque centenaire. Au cours de ces nonante dernières années, elle a connu par définition des hauts et des bas. Dans les moments forts, il convient de rappeler les Landsgemeinde de 1936 et 1938 qui se sont tenues au triangle des Allées dans une période troublée. Celle de 1938 visait « à pousser la Suisse au retour à une neutralité intégrale ». Les Amis du Château ont contribué à son organisation. Aujourd'hui, l'esprit de notre association demeure et les activités que nous menons s'inscrivent dans la ligne choisie par les fondateurs, avec en premier lieu l'objectif de faire vivre ces lieux tout en cultivant une forme de patriotisme en phase avec notre époque. Aussi, le président rend hommage à tous ceux qui se sont engagés dans cet esprit. Il constate avec plaisir que 3 anciens présidents sont présents. A tous ceux qui ne l'ont pas fait, il est recommandé de lire la brochure rédigée par Pierre-André Steiner à l'occasion des 75 ans des Amis du Château et qui retrace parfaitement les étapes marquantes de notre association. Le président revient ensuite sur les activités des 12 derniers mois, lesquelles ont connu de manière générale un développement que l'on peut qualifier de réjouissant. Le comité, malgré un effectif réduit s'est réuni à 4 reprises pour gérer les affaires courantes et organiser les diverses activités. La situation du Château sur le plan des activités muséales et de sa gouvernance a été comme c'est le cas depuis plusieurs années au centre des préoccupations. Cela a impliqué plusieurs séances d'échanges et contacts pour le président, avec parfois le sentiment de faire du sur place, voire de reculer. Ce thème sera repris au pt. 9 de l'ordre du jour. Marché des commerçants le 3 juin 2023 : Une première qui nous a permis de mieux nous faire connaître, de recruter des nouveaux membres et de faire de la publicité pour le dîner en blanc. Dîner en blanc le 17 juin 2023 : Une météo de rêve, 60 participants enchantés, une piste de danse improvisée et une envie d'en faire un événement incontournable. Visite de l'exposition du Château de Valangin : 5 personnes inscrites qui pousse le comité à annuler l'activité afin de ne pas mobiliser l'équipe de Camille Jéquier pour si peu de monde. Conférence publique, le 20 mars 2024 « La science au service de la résolution du crime » : Le prof. Ribaux a captivé près de 70 personnes dont une classe de lycéens. Une formule qui sera reconduite l'année prochaine. Au terme de son rapport, le président tient encore à adresser des remerciements aux autres membres du comité pour leur engagement sans faille, au SSCM qui nous soutient de manière efficace dans l'organisation de nos manifestations sur site, à l'équipe de la Taverne du Château avec qui c'est un plaisir de collaborer et aux membres qui restent fidèles à notre association. Il rappelle encore l'importance de notre site internet toujours parfaitement tenu à jour par notre webmaster.
4.	Admission et démissions :
	Gagner de nouveaux membres est un défi permanent du comité. Au cours des douze derniers mois, ce sont 9 admissions qui ont été enregistrées. Durant la même période 2 décès (MM. Pierre Comina et Edgar Hacker) ainsi que 3 démissions ont été annoncés. Aussi, l'effectif de l'association est de de 144 membres à ce jour.

5.	Rapport du trésorier Notre trésorier boucle son premier exercice comptable et nous livre quelques commentaires sur les comptes dont l'essentiel se trouve sur notre site internet. Compte d'exploitation : • Les cotisations et dons ont rapporté en 2023 CHF 3'620.00 soit CHF 120.00 d'augmentation par rapport à 2023. • Les produits sur les titres suivent la tendance générale des marchés financiers et s'élèvent à CHF 365.55, (y compris CHF 297.00 d'ajustement de valeur) contre CHF 45.50 en 2023. • Les finances d'inscriptions au Dîner en blanc CHF 3349.90 sont comptabilisées sous recettes de manifestations. Au compte de charges figurent les frais habituels de fonctionnement. • Les frais de manifestations CHF 5'134.90 incluent l'ensemble des charges du Dîner en blanc, les coûts inhérents au marché des commerçants et à la conférence du mois de mars 2024. • Les frais de l'Assemblée générale 2023 correspondent aux coûts de l'apéritif offert. • Les charges administratives comprennent les frais de port et bancaires (CHF 329.20), les coûts liés à l'informatique (CHF 329.20) et les frais divers (CHF 204.-). L'exercice 2023 clôture avec un bénéfice de de CHF 94,05. Bilan : • Les avoirs des Amis du Château, comme on peut le constater sont concentrés à la BCN et sur le CCP. L'ensemble représente une fortune au 31.12.2023 de CHF 42'581.60 contre 41'033.55 en 2023 soit une augmentation de CHF 1'558.05. • Notons qu'en raison de l'évolution des marchés financiers, la valeur de notre dossier-titres est passée de CHF 9'594.00 en 2022 à CHF 9'891.00 à la fin 2023. Le président remercie Monsieur Didier Robert pour son excellent travail.
6.	Rapport des vérificateur(trice) de comptes : Les comptes ont été contrôlés en date du 29 avril 2024 par Mme Carole Plancherel et M. Pierre-André Steiner. Celui-ci procède à la lecture du rapport. Le compte de fonctionnement (pertes et profits) accuse un excédent de recettes de CHF 94.05 et le le compte de régulation lié à une facture ouverte est de CHF 1454.00. De ce fait, la fortune de l'Association a passé de CHF 41'033.55 au 1er janvier 2023 à CHF 42'580.60 au 31 décembre 2023. Ils ont examiné successivement le bilan de l'année 2023 puis le compte de fonctionnement et ont pointé toutes les écritures du journal de caisse qui se rapportent à des dépenses. Il est constaté que la tenue des comptes est conforme à la loi et aux statuts, que les comptes sont tenus avec exactitude et clarté et que toutes les écritures examinées ont pu être justifiées. En conséquence, les vérificateurs proposent à l'assemblée d'accepter les comptes 2023 de l'Association tels qu'ils sont présentés et de donner décharge au comité de l'association. Ils remercient le trésorier, Monsieur Didier Robert pour son excellent travail.
7.	Adoption des rapports et décharge : Les rapports sont acceptés à l'unanimité et remerciements. Décharge est donnée à leurs auteurs. Le président remercie les membres pour la confiance témoignée

8.	Budget 2024:
	Le trésorier Didier Robert présente le budget 2024. Pour les charges : • Manifestations CHF 7'100.00 • Assemblée générale CHF 1600.00 • Visites et conférence CHF 500.00 • Autres charges d'exploitation CHF 1000.00 • Bénéfice CHF 100.00 Soit un total de CHF 10'300.00 Pour les recettes : • Cotisations des membres CHF 4'000.00 • Recettes Dîner en blanc CHF 6000.00 • Produit sur les titres Le budget ne faisant l'objet d'aucun autre commentaire ou remarque est adopté à l'unanimité.
9.	Evolution de la situation au Château de Colombier :
	Cette thématique est devenue un point permanent à l'ordre du jour de notre assemblée générale depuis 10 ans. Pour le président, cela devient presque un serpent de mer ! Depuis l'assemblée générale de l'année dernière on peut relever tout particulièrement le rapport du groupe de travail gouvernance « Ô Châteaux » auquel participait le président. Il a été transmis le 2 mai 2023 au chef de département avec une proposition de budget annuel de fonctionnement de CHF 700'000.— pour les 3 châteaux. En date du 18 juillet 2023, les trois communes concernées ont formellement notifié leur refus d'apporter une contribution financière au projet comme souhaité par l'Etat. Dans un courrier du 6 décembre 2023, le chef de département annonçait l'abandon du projet « Ô Châteaux » et un soutien limité à 3 ans pour inciter la commune de Milvignes à initier un projet visant à développer les activités autour du château. Le 31 mai 2024, une séance réunira les principaux partenaires du château de Colombier sous la présidence du chef de département. Le président continuera de s'engager dans ce dossier et l'Association des Amis du Château continuera dans les limites de ses modestes moyens de faire vivre le site.
10.	Election du comité:
	Conformément aux statuts vous appartient d'élire le comité pour une nouvelle année. Les membres actuels se représentent. Pour occuper une des places vacantes, M. Derk Engelberts est proposé à la fonction de vice-président qu'il accepte à la condition de ne pas devenir le futur président. Ces compétences d'historien nous seront utiles dans le cadre des discussions sur le maintien des collections au château. Le poste de secrétaire est toujours vacant et aucun membre présent ne se propose. Des démarches seront menées pour chercher la personne idéale durant l'exercice à venir. L'assemblée élit par acclamation le comité pour la période 2024-2025 :

	Président : André Duvillard Vice-président : Derk Engelberts Secrétaire : Vacant Trésorier : Didier Robert Assesseurs : André Schaad – webmaster Philippe Donner. Le président remercie l'assemblée pour la confiance témoignée et se réjouit de poursuivre son mandat à la tête de l'association.
	Election d'un(e) vérificateur(trice) suppléant(e): En respectant le tournus habituel, le 1er vérificateur (Daniel Bena) quitte sa fonction, la seconde vérificatrice (Madame Carole Plancherel) devient 1ère vérificatrice et le suppléant (Monsieur Daniel Vermot) devient 2^{ème} vérificateur. M. Roland Grossen se propose pour le poste de suppléant. Ces trois personnes sont élues par acclamation.
11.	Activités 2024-2025: Le comité propose 7 activités à l'agenda des 12 prochains mois : - 25 mai 2024 Marché des commerçants présence de membres bienvenue - 16 juin 2024 Dîner en blanc - 25 juillet 2024 Concert : Un dîner de têtes avec Jacques Prévert en collaboration avec l'association des concerts du Gor - Octobre 2024 Visite du château de Gorgier - Mars 2025 Table ronde publique sur la notion de frontière - Mai 2025 Assemblée générale. Le président rappelle l'importance du site internet de l'association qui est un excellent vecteur de communication et d'information pour les membres. Il fournit tous les détails sur les activités (inscription, horaire, etc.). Le comité envisage encore de mener d'autres projets au cours de l'année à venir : - Restauration de la statue Linder - Numérisation et tri des archives - Participation à la gouvernance du château de Colombier
12.	Divers : Monsieur Pierre-André Steiner revient sur les circonstances qui l'avaient amené à reprendre la présidence de notre association à un moment où celle-ci était quasi moribonde. Aussi, il se réjouit de constater qu'elle se porte mieux aujourd'hui. La parole n'étant plus demandée, notre président conclut la partie protocolaire à 19h15 et remercie les personnes présentes pour leur attention. Après une interruption de quelques minutes le président donne la parole à l'orateur invité, Monsieur le Conseiller national Damien Cottier qui présente de manière magistrale sa vision sur l'évolution de notre pays.

Colombier, le 5 juillet 2024

Le rédacteur du procès-verbal :
André Duvillard (Président)

